

# Appel à Solutions Innovantes pour des constructions bas carbone à énergie positive – Ecoparc du Rivel

## Règlement

Date et Heure de Remise des projets

**Clôture pour le dépôt des candidatures le 31 mars 2024, à 23h59 (heure Paris)**

### Contexte et objectifs :

Situé dans le Sud Est Toulousain, l'**Ecoparc du Rivel** a l'ambition de devenir le **premier parc d'activités durable, à énergie positive bas carbone à l'échelle régionale**.

La communauté d'agglomération du **SICOVAL** qui porte ce projet ambitieux, est **lauréate de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Démonstrateur Ville Durable »** de la banque des territoires. Ce projet a également été évalué par Envirobât Occitanie, comme **1<sup>er</sup> Quartier Durable Occitanie** niveau Bronze en phase conception. Depuis 2022, la collectivité a délégué la réalisation de l'Ecoparc à son aménageur la SPL ENOVA aménagement.

**L'atteinte des objectifs environnementaux et énergétiques de l'Ecoparc du Rivel ne pourra être envisagée que collectivement** et repose d'une part sur un ensemble de **solutions innovantes** proposées aux porteurs de projet, d'autre part sur des **prescriptions (énergie, bas carbone, biodiversité ...)** à destination des acteurs économiques et enfin sur des **dispositifs d'accompagnement** pour faciliter leur intégration dans la dynamique vertueuse de l'Ecoparc.

Ainsi, dans le cadre de la conception de leur projet immobilier, **les porteurs de projet pourront s'appuyer sur les services proposés par Ecobâtival**, la politique de promotion de la construction et de la rénovation durable du Sicoval notamment le conseil et l'orientation vers les membres experts du réseau de 500 professionnels (artisans, constructeur, fabricant, distributeur, architecte, BE, structures de financements ...), mais aussi **sur l'opérateur énergie** pour la conception de leur projet énergétique **et sur l'architecte coordonnateur de la SPL ENOVA** qui garantit la déclinaison des enjeux de quartier durable sur les lots privés.

Afin de toujours apporter un accompagnement de qualité, actualisé et innovant dans un secteur qui évolue rapidement, **le Sicoval souhaite aujourd'hui identifier des solutions innovantes pour des bâtiments à énergie positive bas carbone**, en émergence ou en cours de développement (TRL≥5). Ces solutions concernent les **matériaux de construction**, les **systèmes constructifs** et les **équipements techniques énergétiques** (production d'énergies renouvelables, récupération d'énergie, systèmes techniques CVC, outils de pilotage, etc...).

## Solutions innovantes considérées

Cet appel à solutions innovantes porte sur des solutions en lien direct avec la **construction durable, à énergie positive et bas carbone**, dans le cadre de **constructions neuves** pour des **activités industrielles, artisanales et de bureau**.

Les solutions innovantes s'entendent comme des innovations technologiques, portant essentiellement sur la mise en œuvre de nouveaux produits, matériaux, procédés ou services.

Les solutions innovantes proposées devront faire partie de l'une des catégories suivantes :

- **Matériaux à faible impact carbone**, tant pour du gros œuvre que du second œuvre ;
- **Systèmes constructifs innovants**, intégrant différents axes d'innovation :
  - Circularité : adaptabilité – démontabilité ;
  - Faible impact carbone – systèmes non conventionnels.
- **Equipements techniques** :
  - Equipements de production d'énergie ou de chaleur ;
  - Equipements de récupération de chaleur ;
  - Outils de pilotage du bâtiment ;
  - Autres équipements.

## Bénéficiaires éligibles

Sont éligibles à l'appel à projets les acteurs suivants :

- Fabricants de matériaux à faibles impact carbone ;
- Entreprises (TPE, PME, ETI, Grands groupes), organismes de recherche public/privé, organismes d'enseignement proposant des systèmes constructifs à faible impact ou circulaires ou des matériaux à faible impact carbone ;
- Plateformes et entreprises de réemploi ;
- Industriels et fabricants de systèmes de production d'énergie et récupération de chaleur performants ;
- Start – ups en lien avec les différentes catégories évoquées ;

Le périmètre de l'appel s'étend à un niveau européen (états membres de l'Union Européenne) afin de répertorier des solutions innovantes diversifiées. La proximité des entités de production au Parc Rivel sera valorisée, mais ne sera en aucun cas excluante.

## Critères d'éligibilité

Les solutions innovantes éligibles doivent respecter l'ensemble des critères suivants :

- Comporter un niveau de maturité de la technologie de TRL > 5 ;
- Comporter un site de développement/production basé dans un état membre de l'Union Européenne ;
- Répondre à l'une ou plusieurs catégories énumérées dans le paragraphe « Solutions Innovantes Considérées » ;

## Contenu du Dossier de Candidatures

Chaque dossier de candidature est composé obligatoirement des éléments suivants :

- Questionnaire de Réponse Candidat ;
- Plaquette ou note de présentation de l'entité candidate, intégrant des données économiques, sociales et techniques ;
- Présentation de la solution innovante, en une page A4 sur papier libre (police « Calibri » ; taille de police « 11 »),

D'autres éléments pourront être fournis de façon optionnelle :

- Photographies (3 photographies maximum, 2MB par photo maximum) ;
- Informations concernant la stratégie RSE de l'entreprise ;

L'ensemble de ces éléments seront fournis via le formulaire en ligne FRAMAFORMS (cf. section suivante).

Les candidatures pourront se faire autant en français comme en anglais. Aucune autre langue est admise.

## Dépôt des Dépôt des Candidatures

Le dossier sera traité à partir d'un questionnaire FRAMAFORMS accessible depuis le lien suivant :

LIEN FORMS : <https://framaforms.org/appele-a-solutions-innovantes-pour-des-constructions-bas-carbone-a-energie-positive-ecoparc-du-0>

Ce formulaire permet deux actions :

- Répondre au questionnaire de Réponse du candidat permettant de caractériser la solution innovante ;
- Charger la plaquette ou note de présentation de l'entité candidate, la présentation de la solution et le planning d'étapes clés de mise en œuvre.

Chaque réponse au formulaire devra correspondre à une seule solution innovante et catégorie. Dans ce sens, un candidat pourra proposer plusieurs solutions, mais devra faire une démarche spécifique pour chacune des solutions proposées.

## Evaluation des projets

Les solutions seront étudiées au regard des critères suivants :

- Maturité de la solution ;
- Coûts par unité fonctionnelle ;
- Impact Environnemental du produit :
  - Impact carbone ;
  - Consommation d'énergie renouvelable et non renouvelable
  - Stratégie de fin de vie : recyclabilité / économie circulaire ;
  - Consommation d'eau ;
  - Confort & santé des occupants ;
- Impact social et économique ;
- Mise en œuvre ;

En fonction des solutions proposées, d'autres critères pourront être analysés.

L'ensemble de ces éléments sera renseigné dans le formulaire FRAMAFORMS de Réponse du Candidat accessible depuis le lien de la section précédente. Chacun des critères comporte différents sous – critères à renseigner par le candidat.

Un groupe de travail composé du Sicoval, de NOBATEK/INEF4, d'Envirobât Occitanie et du Pôle Derbi réalisera une analyse multicritère afin de comparer chacune des solutions proposées et leur adéquation avec les objectifs de l'Ecoparc du Rivel.

Une liste des solutions sélectionnées sera établie par le groupe de travail. Elle sera communiquée aux entités dont la solution aura été retenue, ainsi que sur le site du Sicoval. Les candidats non retenus seront informés par mail.

## Valorisation des Projets retenus

Les solutions innovantes retenues seront référencées dans un catalogue numérique de solutions, hébergé sur le site de Sicoval et/ou de Enova. Chaque solution comportera une « fiche solution », où figureront notamment les informations techniques, performancielles et économiques de la solution, ainsi que les coordonnées des principaux interlocuteurs liés à la solution.

Le catalogue sera présenté à l'ensemble des porteurs de projets intéressés pour une implantation sur l'Ecoparc du Rivel mais sera également valorisé plus largement auprès des partenaires (groupement acheteurs publics, événements...) intéressés et diffusé publiquement.

De la même façon, le catalogue intégrera des « fiches projet », réalisées en fonction des éléments suivants :

- Typologie de bâtiment : industriel, artisanat, commerces, bureaux ;
- Surface du projet ;
- Objectifs environnementaux exigés à l'ilot du projet.

Ces fiches intégreront **les solutions innovantes répertoriées dans le catalogue et recommandées aux porteurs de projet afin d'atteindre les objectifs environnementaux imposés sur l'ilot.**

Les solutions retenues seront également promues à travers les différents outils de valorisation des centres de ressources régionaux de la construction durable, notamment Envirobât Occitanie et le pôle Derbi.

## Communication

Les candidats au présent dispositif autorisent la communauté d'agglomération du Sicoval à réaliser des actions de communication et de diffusion de l'information sur les solutions répertoriées. Ces actions pourront prendre différentes formes : publications, colloques ou manifestations, journées techniques, etc...

Certains des candidats pourraient être invités à participer et promouvoir leurs solutions lors de ces actions.

## Calendrier

La date de clôture de l'appel à solution innovantes est fixée pour le **31 mars 2024 à 23h59**.  
Les dossiers seront instruits au fil de l'eau dès leur transmission.



## Contacts

Pour toute questionnement sur l'ASI, vous pouvez consulter :

- Thématique bâtiment :  
Benjamin DUMAS – SICOVAL – 07.87.44.94.77 - [benjamin.dumas@sicoval.fr](mailto:benjamin.dumas@sicoval.fr);
- Thématique énergie :  
Cécile RODRIGUEZ – SICOVAL - 06.49.82.10.40 - [cecile.rodriquez@sicoval.fr](mailto:cecile.rodriquez@sicoval.fr)